

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comment associer les hommes aux politiques d'égalité professionnelle dans les entreprises

Paris, le 01/03/2013

A l'occasion de la journée des femmes, l'ORSE publie une étude sur le thème : « Hommes, sujets et acteurs de l'égalité ».

L'ORSE ne cesse de dire et de démontrer que la question du genre est une formidable opportunité pour réinterroger les modes de fonctionnement de toutes les formes d'organisation, politique, économique, sociale.

S'interroger sur le pouvoir au masculin, c'est amener nos organisations à mesurer le coût pour la collectivité, pour les femmes, mais aussi pour les hommes eux-mêmes.

Le modèle de pouvoir au masculin génère souvent des sacrifices pour les hommes qui s'y soumettent, au regard de leur vie de famille mais aussi de leur santé. Ce modèle a tout intérêt à être remis en cause par les femmes qui pendant des siècles en ont payé le prix fort, mais aussi par les hommes qui ont tout intérêt à s'échapper du carcan dans lequel ils se sont enfermés.

Cet argumentaire ne fait l'impasse sur aucun sujet difficile, comme la violence masculine par exemple. Il rappelle que l'engagement des hommes en faveur de l'égalité, ou le fait que les hommes doivent mériter notre attention, ne doit pas occulter ou relativiser toutes les formes d'oppression dont sont victimes les femmes, et ceci dans toutes les sphères de la société, aussi bien dans leur vie professionnelle que dans leur vie personnelle.

Cet argumentaire, premier du genre en Europe concernant le monde de l'entreprise, est à disposition de tous ceux qui veulent que l'égalité soit au service d'une société plus respectueuse des individus, où la coopération prime sur la compétition, où les droits des uns ne s'inscrivent pas dans la négation des droits des autres.

Pour Daniel Lebègue, président de l'ORSE, l'égalité entre les femmes et les hommes est une illustration opérationnelle de la mise en œuvre du concept de responsabilité sociétale des entreprises car elle met en avant :

- le sujet de l'exemplarité des dirigeants,
- la confrontation des points de vue entre parties prenantes pour trouver des points d'accord,
- la confrontation entre ce qui relève de la responsabilité de l'entreprise et ce qui relève de la décision publique ou des choix individuels.

[Télécharger l'étude : « Hommes, sujets et acteurs de l'égalité »](#)